

REPUBLIQUE FRANCAISE

CCAS  
DE CAMON



DATE DE CONVOCATION  
22/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice 11

Présents 10

Votants 11

OBJET

Conseil d'Administration

Election de la Vice-Présidente  
déléguée du CCAS

Début de la séance : 18h00

Fin de la séance : 20h11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

*L'an deux mille vingt-six, le vingt huit avril à dix-huit heures,  
Le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni en Salle  
de réunion du CCAS, en séance publique, sous la présidence de  
Monsieur Stéphane TELLIEZ, Maire.*

**Etaient présents :**

Mesdames et Messieurs M. TELLIEZ, Mme NOISELIET, Mme  
TOUTAIN, Mme CHEVALIER, M. BOCQUILLON, M.  
TOSOLINI, M. ESPAÑA, M. LE COINTE, Mme MORTEL, M.  
TOUPET.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Était absent :**

- Mme BENEAT Virginie  
(Procuration donnée à Mme TOUTAIN Juliette)

**Secrétaires de séance :**

- Mme TOUTAIN Juliette
- M. TOSOLINI Franck



COMMUNE DE CAMON  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 28 AVRIL 2026  
DELIBERATION N°280426DE0002

**OBJET** : Election de la Vice-Présidente déléguée du CCAS

Vu la loi « 3DS » du 21 février 2022,

Vu le décret en date du 20 juillet 2023,

S'appuyant sur l'article L 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Considérant que Monsieur le Président du CCAS a invité les membres présents du Conseil d'administration à faire acte de candidature ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> avril 2026, fixant le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> avril 2026 désignant les membres nommés par le Maire, Président du C.C.A.S. ;

Considérant que les administrateurs sont informés que Madame Juliette TOUTAIN est candidate aux fonctions de Vice-Présidente déléguée ;

Considérant qu'aucune autre candidature n'a été présentée ;

Le Conseil d'Administration a procédé à l'élection de la Vice-Présidente déléguée du C.C.A.S. sous la présidence de Monsieur Stéphane TELLIEZ, Maire et Président du C.C.A.S. ;


Le Président a invité le Conseil d'Administration, à voter à bulletin secret, à l'élection de la Vice-Présidente déléguée du C.C.A.S. de CAMON ;

Monsieur Stéphane TELLIEZ a donné les résultats ci-après :

NOMBRE DE VOTANTS :

CANDIDATS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Madame Juliette TOUTAIN	10	0	1

Madame Juliette TOUTAIN a été proclamée Vice-Présidente déléguée du C.C.A.S, à la majorité absolue.

Acte rendu exécutoire Après envoi en Préfecture Le : Et publication ou notification Du :	Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  Le Maire, Président du C.C.A.S. M. Stéphane TELLIEZ 
--	--